



REPUBLIQUE FRANCAISE - DEPARTEMENT DE LOIR-ET-CHER

COMMUNE DE CORMERAY

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

L'an deux mille vingt-six, le trente du mois de mars à 19 heures, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, pour atteindre le quorum à l'ouverture de la séance, dans la salle du Conseil de CORMERAY sous la présidence de Julien TOUGAT, Maire.

Nombre de conseillers en exercice : 19

Nombre de conseillers présents : 19

Nombre de votants : 19

Date de la convocation : 24/03/2026

**Présents :** Julien TOUGAT, Eric MARTINET, Cristina DENIS, Joël PASQUET, Marie-Line BLANCHET, Daniel RENVOISÉ, Patricia LEHOUX, Pascale PASQUET, Bertrand BRIOT, Cédric IWANCZUK, Jennifer REVELUT, Jean-Claude DELSAUT, Marc AUBRY, Christelle RENVOISÉ, Delphine BONNAMY, Gwendoline TOUGAT, Laura RABIER, Ivan BREMONT et Anthony MAUSSION.

**Absent excusé :** Aucun.

**Absents :** Aucun

Marie-Line BLANCHET est désignée comme secrétaire de séance.

**Délibération n°2026 / 015**

**Objet : Portant sur l'élection des délégués de la commune au sein du SVDB**

Monsieur le Maire informe le conseil que la commune est membre du Syndicat Intercommunal du Val de Beuvron (Syndicat sportif). Il est proposé aux voix du Conseil municipal la candidature de :

3 titulaires : Bertrand BRIOT  
Joël PASQUET  
Marie-Line BLANCHET

2 suppléants : Anthony MAUSSION  
Eric MARTINET

Ont obtenu :

- Bertrand BRIOT 19 voix
- Joël PASQUET 19 voix
- Marie-Line BLANCHET 19 voix
- Anthony MAUSSION 19 voix
- Eric MARTINET 19 voix

Mr Bertrand BRIOT, Mr Joël PASQUET et Mme Marie-Line BLANCHET sont élus délégués titulaires et Mr Eric MARTINET et Mr Anthony MAUSSION sont élus délégués suppléant au sein du Syndicat du Val du Beuvron.

A Cormeray le 03 avril 2026

Le Maire  
Julien TOUGAT

